

mais furent les premiers dont on prit les voix. En l'espoyant aussi maître du Poll au moyen de l'effraction qu'ils avaient faite, ils chassés, on augura avec assez de raison que cette troupe de scélérats était disposée à rapporter toutes sortes de violences, le bruit courut même qu'à un signal donné, il convenait de dévoyer et se rallier autour de leur chef, le Major Bellesfeuille, et brutaliser sans exception tous ceux qui viennent donner leurs voix à messieurs Lefebvre et Labrie. Depuis 8 heures jusqu'à 11 l'officier rapporteur procéda à recueillir les voix avec assez de tranquillité et toutes les voix qui se donnèrent jusqu'à ce moment à l'exception d'une seule, furent pour Messrs. Simpson et Dumont. Ensuite on ne voyait au premier rang que des électeurs qui venaient pour les deux autres candidats, le Poll s'ajourna depuis midi jusqu'à une heure. Au reu des candidats et de l'officier rapporteur, on vit encore aux premières places ceux qui veulent voter pour messieurs Lefebvre et Labrie. Toujours à peu près jusques vers 2 heures. Il semblait que messieurs Simpson et Dumont n'auraient plus d'voix de la journée. Mais dans ce moment on vit arriver d'Argenteuil une foule d'Irlandais et d'Ecossais dont le chef était Robock, beau fils de Mr. Simpson. En entrant dans la Salle ils gagnèrent à ceux qui occupaient les premiers rangs, et malheureusement ceux-ci étaient alors en petit nombre. Robock et deux autres parvinrent aux premières places, étant suivis de tous les compagnons. Mr. Simpson voyant qu'ils ne pouvaient tous se mettre au premier rang, et que ceux qui étaient tenaient bon, s'adressa à un de ces derniers et lui dit : "mon ami, vous êtes un Boule, vous venez ici pour faire du bruit," "non," lui répondit cet individu, "vous en avez menti, je suis électeur, et je viens ici pour voter." Mr. Simpson reprit : "non, mon ami vous êtes un Boule." Aussitôt il crie à ses gens de le repousser vers la porte et de s'emparer des premières places.

Les mots de commandement et de ralliement dont servent les chefs de ces gens-là, marquent une disposition prononcée à la violence; on dirait voir une troupe d'orangistes Irlandais prêts à massacrer les frères catholiques. Pour échantillon, voici leurs paroles dont Robock se servait à haute voix, et debout sur une chaise à côté de l'officier rapporteur : Boys, stand still, Boys come along, Boys, I am going, but not for long; take care of your children, stick to Captain till I come."

Samedi la nouvelle s'étant répandue dans les environs et même au loin, que les électeurs avaient été massacrés, il arriva un grand nombre d'électeurs, qui tiennent en respect le major de Bellesfeuille, Robock, et leurs ORANGISTES. La journée se passa assez tranquillement. Les agresseurs de la veille avaient caché derrière dans une maison dans le haut du village. Les électeurs étaient tous disposés à garder la paix et à attaquer personne, mais trop indignés pour se laisser maltraiter comme la veille. Ils sentent toute la basse des moyens employés pour les empêcher de voter, et quoi qu'il leur en coûte, ils abandonneront leurs travaux pour se rendre au Poll de Vaudreuil mercredi et les jours suivants.

## ELECTION GENERALE.

### Comté de Montréal.

L'Election pour ce Comté est commencée ce matin à St. Laurent, à 11 heures; les candidats étaient Messieurs Joseph Perrault, Joseph Valois et J. C. Grant, Ecuyers. Etat des suffrages à la clôture :

Perrault, 125—Valois, 108—Grant, 29

Deux Canadiens seulement ont voté pour Mr. Grant, savoir Mr. John Delisle, Gremier, et son frère Benjamin du Haut Canada.

Comté de Richelieu.—Jean Dessaulles et Roch De St. Ours, Ecuyers ont été proclamés Lundi dernier à St. Ours.

Edingham.—J. O. Turgeon et A. Papineau, Ecrs. ont aussi été proclamés unanimement élus, à Ste. Rose Lundi dernier.

Hampshire—Deschambault. Fin du poll Vendredi soir Dorion, 474—Drolet, 427—Canon, 145—Larue, 136

Le poll sera continué mardi à la Pointe aux Trembles où les deux derniers candidats auront peut-être plus de voies.

Comté de Quebec.—Vendredi à la clôture Cloutier, 612—Nestor, 600—Papineau, 283

Mr. Ryland s'est retiré et MM. Neilson et Cloutier ont été élus. Voici le nombre des voies qui ont été données pour ce candidat, ou plumper pour Mr. Neilson 13 pour Mr. Cloutier 6 pour Mr. Ryland 151.

DORCHESTER.—Pointe Lévis.—Samedi soir.

L. Laguerre, 839—Davidson, 502—Samson, 453—P. Laguerre, 372

Le poll sera continué à Ste. Marie de la Beauce.

LENTIN.—L'Assomption.—Lundi à l'ajournement Leroux, 981—Poirier, 980—Courtéan, 920—Rochon, 895

Devon.—Jeudi à 3 heures.

Fortin, 464—Létourneau, 444—Després, 155—McCallum, 130

Mr. Callum s'est retiré. L'élection devoit se terminer en faveur de MM. Fortin et Létourneau.

ERONT vendus, par Encan, MERCREDI prochain le huit du courant, à Deux heures de l'après midi la Chambre d'Encan de Mr. James Fraser, de cette Ville de Montréal, tous les effets mobiliers dépendant de la succession de feu George Lee.

A. T. KIMBER, N. P.  
Montréal, 4 Août 1827.

Quartier Est de Montréal.

AVIS Public est donné par le présent aux Electeurs du Quartier Est de Montréal, qualifiés pour élire et constituer deux membres pour servir dans l'Assemblée Provinciale, qu'en conformité au Writ de Sa Majesté à mon adresse, en date du Sixième jour de Juillet et courant de l'année de Notre Seigneur, Milles quatre-vingt-sept, je requiers la présence des électeurs du dit Quartier Est de Montréal, sur la Place Dalhousie dans le dit Quartier Est de Montréal, Jeudi le Neuvième jour du Mois d'Août prochain à Onze heures de Matin, aux fins d'élire deux personnes pour les représenter dans la prochaine Assemblée de cette Province. Et je donne avis de plus que je continuerai la dite Election en la manière ordonnée par la loi, dont toutes personnes sont par le présent requises de prendre connaissance, et se gouverner en conséquence.

R. E. MORROGH,  
Officier Rapporteur.

Montréal, le 26 Juillet 1827.

Aux Electeurs du Quartier Est de la Cité de Montréal.

MESSIEURS,

AYANT reçu l'honneur de vos suffrages à la dernière élection générale, Je prends aujourd'hui la liberté de vous offrir de nouveau mes services comme un de vos Représentants dans le prochain Parlement.

Je suis,

Messieurs,

Votre très obéissant serviteur,

J. LESLIE.

Montréal, 9 Juillet 1827.

Aux libres électeurs du Quartier Ouest de la Cité de Montréal.

MESSIEURS,

SOLLICITE par un grand nombre d'entre vous de me porter un des Candidats pour représenter le Quartier Ouest de la Cité de Montréal, à l'élection prochaine du Parlement Provincial, je n'ai pas pu me refuser à une invitation aussi honorable pour moi. Je solliciterai donc vos suffrages à la prochaine élection.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très humble Serviteur,

ROBERT NELSON.

Montréal, 18 Juillet, 1827.

Aux Electeurs du Quartier Ouest de la Cité de Montréal.

Messieurs,

Je sollicite l'honneur de vous représenter de nouveau en Parlement. Si vos suffrages m'y portent, j'y porterai les principes, l'indépendance et le zèle que j'ai mis par le passé à promouvoir les intérêts généraux du Pays, et les intérêts locaux de cette Cité.

Je suis avec respect,

Messieurs,

Votre obéissant Serviteur,

L. J. PAPINEAU.

Montréal, 12 Juillet, 1827.

### Electeurs du Quartier Est de Montréal.

Al eu l'honneur de vous présenter dans les trois derniers parlements, j'avais résolu de terminer la maïs, rière publique, mais les circonstances ne sont pas celles aux quelles je m'attendais. J'ai eu l'honneur de partager avec la grande majorité de la dernière chambre d'assemblée des reproches aussi graves que peu fondés de la part du représentant de sa majesté, par rapport à notre conduite comme représentants. Il faudra plus d'exercer la prérogative royale à cette occasion et d'appeler les électeurs à juger de la conduite de leurs représentants avant le temps ordinaire. Vous allez donc exercer de nouveau une prérogative aussi incontestable que celle du Roi, vous aller choisir librement vos représentants, sans vous embarrasser ni de promesses ni de menaces qui coûtent peu à faire et que vous devez également mépriser.

Si vous m'élisez de nouveau, je serai mon devoir comme je l'ai fait jusqu'à présent et de la même manière. Si vous faites de nouveau choix de moi, vous approuverez par là ma conduite passée et me prescrirez par conséquent ma conduite à venir.

Electeurs, je ne désirais pas me présenter; mais je vous représenterai si vous le trouvez bon.

16 Juillet 1827. H. HENEY

Aux libres et indépendans Electors  
du comté de Bedford.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous offrir mes services pour vous représenter dans le Parlement Provincial.

Les dispositions honorables que vous m'avez montrées à la dernière élection m'ont engagé à vous offrir mes services, principalement dans les circonstances actuelles.

Si j'ai encore l'honneur d'être choisi pour votre Représentant, vous pouvez compter sur tous mes efforts pour tout ce qui tendra à améliorer notre situation présente et à promouvoir l'avantage du pays et les biens de ce comté.

Si je suis avec respect, Messieurs,

Votre dévoué serviteur,

J. B. R. H. DE ROUVILLE.

Changement de Domicile.

É. Soussigné a l'honneur de prévenir ses praticiens et le public en général qu'il a transféré sa demeure à la maison No. 40, rue Notre Dame, appartenant à J. B. Berthelot, Ecr., autrefois occupée par M. Fourrier, Ecr., où il continuera à s'occuper des devoirs de son état envers ceux qui voudront bien l'employer, avec toute la régularité possible.

C. D. S. LOVIS. Horloger.

A VENDRE, de gré à gré,

Un superbe Emplacement, situé dans le village de Varennes, sur lequel est bâtie une belle et grande MAISON en pierre à deux étages. On verra aussi un Jardin spacieux et une grande Prairie qui avoisinent ce suudit emplacement. Pour les conditions, qui seront très avantageuses pour l'acquéreur, il faut s'adresser sur les lieux au propriétaire soussigné.

A. DECELLES.

Varennes, 9 Juin.

36-j.

Changement d'Etude.

É. Soussigne, Notaire, prévient ses praticiens et le

Public en général qu'il a transporté son étude en la maison neuve de feu Jean B. Guillon, dit Duplessis, sur la rue St. Jean Baptiste, près de la congrégation, où il remplira avec l'exactitude la plus stricte les devoirs de sa profession, et exécutera avec ponctualité toute affaire dont on voudra bien l'honorer.

A. T. KIMBER, N. P.

Montréal, ce 5 Juin, 1827.

Un qu'un Crédit a été échoué où a été échoué l'autome dernier sur la grève d'ime des îles de Boucherville, et qu'il se trouve depuis le printemps sur une prairie où il cause maintenant beaucoup de dommages, le Soussigne prévient le propriétaire ou les propriétaires du dit Crédit qu'ils aient à l'oter tout autrement il aura recours aux procédures qui exercent elles circonstances suivant la loi.

HENRY MONJEAU.

Longueuil, 28 Juin, 1827.